

PROCÈS-VERBAL

Présidence : Michel CALLOT.

Membres présents :

Gilles **DA COSTA**, Trésorier Général ; Cathy **MONCASSIN-PRIME**, Vice-Présidente ; Marie-Françoise **POTEREAU**, Vice-Présidente ; Ludovic **SYLVESTRE**, Vice-Président ; Sylvain **DUPLOYER**, Vice-Président.

Membres excusés : Yannick **POUEY**, Secrétaire Général ; Éric **JACOTE**, Vice-Président ; Jean-Michel **RICHEFORT**, Vice-Président.

Invités excusés : Marc **MADIOT**, Président de la LNC ; Éric **MEINADIER**, médecin en charge de la surveillance médicale règlementaire.

Assistent également à la réunion :

Bénédicte **FOUBERT-LAUTROUS**, Directrice administrative et financière ; Magali **DELLA SCHIAVA**, Assistante du Président ; Anne **LE PAGE**, Directrice des activités sportives ; Christophe **LAVERGNE**, Directeur juridique ; Christophe **MANIN**, Directeur technique national ; Fabien **RAFFOUX**, Directeur des systèmes d'information, Elgan **DELTERAL-DAURY**, Assistant juridique.

Ordre du jour

I.	OUVERTURE PAR LE PRÉSIDENT	4
II.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 13 JUIN 2019.....	4
III.	VIE FÉDÉRALE ET INFORMATIONS INTERNATIONALES.....	4
1.	Résultats sportifs	4
2.	Statistiques	4
3.	Événements	5
4.	International	5
5.	COJO	5
6.	CNOSF	6
7.	Agence	6
8.	Sujets locaux	6
9.	LNC.....	6
10.	Activités fédérales	7
11.	Point RH	7
12.	Annexe 6 de la Convention tripartite	7
13.	Locaux de Rosny	8
14.	Point numérique	8
15.	Licence	8
16.	Bibliothèque électronique	8
17.	Point communication	9
18.	« France cyclisme » Hors-Série	9
IV.	INTERVENTION DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL.....	9
1.	Équipe de France	9
2.	Préparation mentale.....	10
3.	Équipementier sportswear	11
4.	CNDS	11
5.	Point LNC	12
V.	POINT FINANCIER.....	12
1.	Rapprochement budgétaire	12
2.	Programme de développement fédéral — recherche d'un prestataire	13
3.	Contrôle fiscal	14
VI.	TARIFICATION 2020	14
1.	Les licences	14
2.	Licence « découverte »	15
3.	Les droits d'engagement	16
4.	Les mutations	17
5.	Droits d'organisation, assurances et antidopage 2020 (calendrier fédéral)	17
6.	Gestion des duplicatas.....	18

7. Assurance des véhicules	18
VII. RÈGLEMENT DES MUTATIONS 2020	18
VIII. PROPOSITIONS DES COMMISSIONS.....	19
1. Commission Cyclo-Cross.....	19
2. Commission Polo Vélo	19
IX. DEMANDE DE LICENCE 2020.....	19
1. Les appellations des licences	20
X. REVUE DE PROJETS	20
1. Les Missyclettes.....	20
2. Suivi des objectifs	21
XI. ÉPREUVES OFFICIELLES	21
XII. QUESTIONS DIVERSES	21
Annexes	22

I. OUVERTURE PAR LE PRÉSIDENT

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du Bureau Exécutif et ouvre la séance. En l'absence de Yannick POUHEY, Ludovic SYLVESTRE est désigné secrétaire de séance.

II. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 13 JUIN 2019

Le procès-verbal de la réunion du Bureau Exécutif du 13 juin 2019 est approuvé à l'unanimité.

III. VIE FÉDÉRALE ET INFORMATIONS INTERNATIONALES

1. Résultats sportifs

Le Président salue la victoire d'étape de Julian ALAPHILIPPE sur le Tour de France le 8 juillet 2019, qui lui a permis d'endosser le maillot jaune. Le Président espère que l'événement réservera aux coureurs tricolores d'autres succès.

2. Statistiques

Le Président indique que les statistiques au 30 juin 2019 confirment la tendance baissière décrite lors de la précédente réunion du Bureau Exécutif. Par rapport au 30 juin 2018, le nombre de licences chute de 2,26 %, pour atteindre 111 884. La Fédération ne nourrit guère d'espoir sur une inversion de la tendance au cours de cette saison.

Fabien RAFFOUX ajoute qu'à la date du 9 juillet 2019, le nombre de licences cyclosporatives se situe à 15, dont 2 avec un code organisateur.

Le Président estime que la principale problématique concernant les licences cyclosporatives se rapporte à la lente appropriation de ce mécanisme nouveau.

Ludovic SYLVESTRE rappelle qu'un sondage est en cours au sujet des déperditions des jeunes (poussins, minimes et cadets), suite au constat réalisé lors du Bureau Exécutif du mois de juin 2019. L'analyse révèle en effet une perte de 1 500 licenciés sur cette tranche d'âge. L'étude sera peaufinée en vue d'identifier la source du problème. Il conviendra ainsi d'interroger directement les jeunes qui ne reprennent pas de licence à la rentrée. Il semblerait que le phénomène d'insécurité sur le vélo en milieu urbain soit l'une des raisons de non-renouvellement des licences par les parents.

Marie-Françoise POTEREAU estime que la baisse du nombre de licences ne tient pas uniquement à un phénomène extérieur. L'étude montre qu'il convient de séduire les parents avant les enfants.

3. Événements

Le Président se réjouit du succès populaire qu'a connu le Championnat de France sur Route. Les nouveaux partenaires ont été grandement impressionnés par la qualité d'organisation et par l'ampleur de l'événement, qui représente une formidable vitrine pour les activités de la Fédération. En outre, les Championnats de France BMX organisés à Calais se sont également bien déroulés. La finale a été très disputée entre les meilleurs pilotes. Les Trophée de France des Jeunes Cyclistes et BMX se sont également déroulés de manière très positive. Le Président remercie tous les élus, en particulier les vice-présidents, qui ont été directement aux commandes, ainsi que les équipes de la D.A.S.

Ludovic SYLVESTRE ajoute que France Télévisions et Eurosport font état de chiffres d'audience au-delà de ce qui était espéré. En effet, pour les épreuves dames, France 3 a connu un pic d'audience à 1,5 million de téléspectateurs le samedi après-midi. Les épreuves garçons ont enregistré 1,6 million de téléspectateurs. De son côté, Eurosport a connu un pic à plus de 3 millions de téléspectateurs.

Gilles DA COSTA revient sur le sujet des Championnats de France sur Route et s'étonne du nombre considérable de voitures mobilisées à cette occasion. Ce choix d'organisation provoque en effet un haut niveau de pollution. La Fédération devrait s'interroger sur le signal envoyé en termes d'émissions de gaz à effet de serre. À ce titre, une réflexion pourrait être lancée sur le recours aux véhicules électriques, notamment dans le cadre du partenariat avec Skoda.

Le Président prend note des remarques formulées par Gilles DA COSTA. Il rappelle que, par le passé, lors de certains Championnats de France, les Comités Régionaux ont été regroupés en vue de limiter le nombre de véhicules suiveurs.

4. International

Anne LE PAGE indique que les deux dossiers de candidature pour les Championnats du monde sur Piste et BMX 2022 ont été déposés et réceptionnés par l'UCI. S'agissant de la Piste, le dossier de demande de subvention a été soumis au ministère et une réponse devrait parvenir le 10 juillet 2019.

S'agissant du BMX, la demande sera effectuée fin juillet 2019, pour une réponse début septembre. Par ailleurs, l'UCI demande la fixation de tarifs d'hôtellerie dans le contrat d'organisation, qui est à signer 3 ans avant l'événement.

Le Président annonce la tenue d'une entrevue avec l'UCI, lors de la Coupe du Monde de VTT aux GETS les 13 & 14 juillet prochains.

5. COJO

Le Président précise que la FFC a été représentée par son DTN lors de la Journée olympique du 23 juin 2019. En outre, la convention sur le label « Terre des jeux » a été signée. Une réunion prévue fin juillet 2019 se penchera sur la traduction de cette labellisation au sein des fédérations. Le COJO est d'ailleurs en train de préparer une note d'information à destination des fédérations pour leur préconiser une ligne de conduite relative aux collectivités territoriales.

6. CNOSF

Le Président fait part de deux nouveautés : la création des Jeux Masters en 2020 et des Jeux des Jeunes en 2021. Le cahier des charges est en cours de préparation par le CNOSF et un appel à candidatures sera lancé après des collectivités. Le budget des Jeux des Masters pour la collectivité d'accueil est estimé à 500 000 euros.

S'agissant du sujet des cadres techniques, la problématique a été tempérée par la lettre de la ministre. Des tiers de confiance ont été désignés pour rencontrer les fédérations. Ces rencontres s'opèrent sans tenir compte de la représentativité des fédérations.

La Commission olympique a posé les principes de négociation suivants :

- le refus de la solution du détachement volontaire ;
- l'acceptation du principe de remplacement des départs à la retraite des CTS par des contrats de droit privé en contrepartie d'une compensation financière équivalente ;
- le maintien d'un pourcentage à définir de cadres d'État dans le total des cadres financés à moyen et long terme ;
- le rejet du transfert des cadres techniques vers l'Agence ;
- les problèmes d'accès au métier de cadre technique.

C'est dans les conditions ainsi énumérées que devraient s'organiser les rencontres avec les deux tiers de confiance, sachant que le nombre de fédérations impliquées dans la négociation n'est pas encore connu.

Gilles DA COSTA insiste sur l'importance de maintenir des fonctionnaires d'État dans l'activité d'une structure délégataire telle que la FFC. En effet, la présence des fonctionnaires est une garantie qui permet un contrôle sur d'éventuelles dérives au sein des fédérations. La réforme a pour principal objectif une réduction de la masse salariale, qui serait transformée en une aide pouvant varier d'année en année. Le risque majeur est celui d'une baisse de la dotation au fil des années.

Le Président partage cette inquiétude.

7. Agence

Le Président explique qu'un collectif d'inspecteurs généraux a introduit un recours contre l'Agence National du sport devant le Conseil d'État. Il s'agit d'une agitation supplémentaire dans un système particulièrement flou en termes d'attributions. Le Président espère que le calme reviendra rapidement concernant cette affaire.

8. Sujets locaux

Le Président souligne que le département ne s'est pas encore politiquement positionné sur le plan vélo. À Saint-Quentin-en-Yvelines, il est noté un consensus politique même si, pour le moment, aucune décision financière n'a encore été prise sur les grands événements.

9. LNC

Le Président note que le Conseil d'Administration s'est notamment concentré sur les conditions de participation aux Championnats de France des Pros. Le principe de l'obligation de participation a été maintenu. Il a été en outre décidé la création d'un groupe de travail réunissant le syndicat des coureurs, des organisateurs et des groupes sportifs. La FFC y est représentée par Ludovic SYLVESTRE. Il s'agit de statuer sur la nature des sanctions en cas de non-participation à ces championnats.

10. Activités fédérales

Le Président indique que la présentation des Championnats de France de l'Avenir s'est déroulée à Beauvais le 17/06, en présence de tous les représentants des collectivités (Mairie, Conseil départemental et Conseil régional).

Une rencontre a eu lieu avec le maire de Bourges et du Directeur du CREPS qui s'organise en partenariat avec la Ville. À cette occasion, il lui a été remis le trophée « Terre d'Excellence Cycliste ».

Christophe LAVERGNE souligne qu'une réunion de mise en place de la Commission éthique s'est tenue. Celle-ci est présidée par Christian CHARRIERE-BOURNAZEL, avocat au Barreau de Paris et ancien membre du Conseil National des Barreaux. Les membres de cette Commission sont : Me Catherine PALEY-VINCENT (avocate au Barreau de Paris et ancienne membre du Conseil d'Ordre) et le professeur Thierry REVET (Sorbonne). Cette réunion visait, entre autres objectifs, à délivrer à la Commission des informations sur le mode de fonctionnement de la FFC.

Le Président précise en outre qu'une réunion s'est tenue avec l'opérateur EPAMARNE au sujet des locaux de Montry. Il apparaît que, suite à un arrêté ministériel, la parcelle de la FFC fait désormais partie du périmètre géré par l'opérateur. Ce dernier sera ainsi à même de travailler sur le dossier du site de Montry à compter du second semestre 2020, sachant que l'aménagement peut s'étaler sur 15 ans. Les conclusions de la réunion sont donc plutôt rassurantes.

11. Point RH

Bénédicte FOUBERT-LAUTROUS fait état du déménagement du bureau des élus. S'agissant de l'OPCO formation, des lenteurs sont toujours observées, ce qui rend difficile la mise en place des formations à ce jour. En outre, la phase de préparation du DUER a donné lieu à la conduite d'un sondage auprès des salariés. 70 % d'entre eux ont répondu et les retours sont très positifs. La plupart des répondants apprécient les relations de travail et le contact humain. Par ailleurs, 78 % des salariés reconnaissent les efforts consentis par la Fédération pour faire du confort de travail l'une de ses priorités. Enfin, sur une échelle de 1 à 10 relative au degré de satisfaction procurée par le métier, la moyenne des réponses s'établit à 7,89. Le DUER a été rédigé sur la base de cette étude et devrait être validé par les représentants du personnel.

12. Annexe 6 de la Convention tripartite

Anne LE PAGE rappelle que l'annexe 6 a été sortie de la négociation relative au renouvellement de la convention, de sorte à obtenir des accords sur le sujet. Pour mieux baliser les négociations, un Comité de pilotage a été créé. Sa mission consiste à poser la stratégie commerciale des deux entités pour une recherche commune.

Le Président se réjouit que la FFC commence à entrevoir la lumière sur ce dossier en favorisant une première collaboration sur le volet « business », qui s'avère le plus délicat. Il convient également d'apprécier à sa juste valeur le travail effectué et qui a permis de fluidifier la relation tripartite. Les choses vont dans le bon sens.

Christophe LAVERGNE ajoute qu'un assouplissement des règles a également été trouvé concernant les manifestations nationales. Désormais, la Fédération reste

prioritaire sur ces compétitions, même avec la présence d'un partenaire concurrent. À ce jour, 14 zones sont à vendre sur le vélodrome en partenariat permanent.

Le Président soumet à approbation les propositions concernant l'annexe 6 de la Convention tripartite.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

13. Locaux de Rosny

Sylvain DUPLOYER rappelle que le dernier lot de 326 m² n'a pas été vendu. Il a été remis à la vente sur la plateforme PAP. Le bien a également été confié à deux autres agences. La vente directe demeure une autre possibilité. L'exclusivité a été retirée, mais le prix — qui est celui du marché — est maintenu.

S'agissant du site de Montry, une estimation de prix reste à discuter avec EPAMARNE. Un devis pour la construction d'un bâtiment métallique figure dans le dossier transmis aux membres du Bureau Exécutif. Son montant s'élève à environ 400 000 euros.

Le Président ajoute que lors d'une réunion récente avec l'Agglomération, la solution du camping a été évoquée. Toutefois, le site appartient à la Région qui, pour l'instant, entend y ériger un « glamping ». Les discussions se poursuivent.

14. Point numérique

Fabien RAFFOUX explique que le tour de France qu'il a entamé dans le but d'informer les régions du processus de dématérialisation continue.

Par ailleurs, les négociations entre le CNOSF et Microsoft ont été finalisées. Elles devraient, à terme, diviser par deux les tarifs des licences Office 365, SharePoint, etc. La contrepartie est que la FFC sera tenue de s'engager sur des abonnements annuels. S'agissant des raccordements téléphoniques, il ne reste plus que le site de Montry à finaliser. En outre, le problème récemment constaté sur les lignes téléphoniques était lié à une mise à jour simultanée des appareils. Bouygues n'était donc aucunement responsable de ce dysfonctionnement.

S'agissant de « l'espace licencié », la barre des 6 200 demandes d'ouverture a été dépassée.

Enfin, les formations internes des collaborateurs sur Office 365 seront effectuées lors d'une demi-journée en juillet 2019. Ces sessions concerneront, dans un premier temps, les outils One Drive et SharePoint.

15. Licence 2020

Fabien RAFFOUX procède à la présentation des 4 modèles de licence soumis à l'appréciation du Bureau Exécutif.

Les membres du Bureau Exécutif émettent des suggestions, commentaires et propositions de modification sur les versions présentées.

Fabien RAFFOUX prend note des différentes observations et s'engage à revenir vers l'instance pour présenter une version finale de licence.

16. Bibliothèque électronique

Fabien RAFFOUX propose au Bureau le basculement de la bibliothèque numérique, située dans l'ancien site Internet, vers Teams ou SharePoint. L'utilisation est plus facile et tous les documents y seront disponibles comme auparavant. Le processus de

basculement est simple : si l'utilisateur donne son accord, un mail contenant un lien d'accès à la bibliothèque lui sera adressé. La nouvelle bibliothèque comportera toutes les archives du Bureau Exécutif et du Conseil Fédéral.

Le Président invite la DSI à veiller à l'accompagnement des utilisateurs, afin que personne ne soit désorienté. À cet effet, il convient de prévoir une sorte de SAV.

Fabien RAFFOUX assure qu'un tel accompagnement est prévu.

17. Point communication

Ludovic SYLVESTRE rappelle qu'il avait été convenu en Bureau Exécutif de procéder à la rédaction d'un « Guide de Bienvenue » à l'intention des nouveaux clubs affiliés. Un document a été conçu à cet effet après consultation de quelques acteurs régionaux.

Christophe LAVERGNE signale que la déclaration de sinistre et la demande d'AUT relèvent de la responsabilité des clubs ou des organisateurs, et non des Comités régionaux. Il convient de corriger cette erreur dans le document.

Ludovic SYLVESTRE prend note de la remarque.

Gilles DA COSTA salue cette initiative, mais regrette que le document fasse peu référence aux activités sportives, au calendrier fédéral et aux calendriers régionaux. Il conviendrait de prévoir un volet destiné à familiariser les nouveaux clubs avec les différentes épreuves.

Ludovic SYLVESTRE précise que ce document est purement administratif et s'adresse aux clubs affiliés pour la première fois.

Gilles DA COSTA propose en conséquence qu'il soit fait mention d'un certain nombre de documents existants concernant les activités sportives.

Le Président relève que la FFC dispose de guides méthodologiques sur certains sujets. Ces textes gagneraient effectivement à être exploités dans le cadre de la rédaction du document présenté ce jour. Ceci appelle sans doute un travail d'inventaire au niveau des services.

Ludovic SYLVESTRE prend note des différentes suggestions et annonce qu'une nouvelle présentation du document interviendra au mois de septembre 2019.

18. « France cyclisme » Hors-Série

Ludovic SYLVESTRE indique que ce hors-série est une version exclusivement numérique (parution le 9/07).

IV. INTERVENTION DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

1. Équipe de France

Christophe MANIN rappelle que l'objectif fixé lors des Jeux européens était de travailler la préparation administrative et logistique des Jeux olympiques. Il s'agissait également de découvrir les acteurs du CNO.

S'agissant de l'épreuve Route hommes, l'équipe de France a terminé 16^e.

L'équipe de France de sprint a quant à elle connu davantage de réussite. Les hommes ont occupé la 2e place derrière les Néerlandais en vitesse par équipe. Les femmes ont terminé à la 5^e place.

2. Préparation mentale

Christophe MANIN relève qu'une mission d'audit a été confiée à Virginie NICAISE, Docteur en psychologie du sport et maître de conférences. Elle est également préparatrice mentale du Collectif Route depuis plusieurs années. Les cadres de la FFC ont d'abord reçu un questionnaire en ligne, avant d'être réunis par filière. Il en ressort que le sujet de préparation mentale revêt un réel intérêt pour eux, même s'il est noté une certaine disparité dans leur formation initiale en psychologie. Selon les filières, les sujets d'importance sont le management, la gestion de conflits, la gestion de staff, la gestion des émotions, ou encore la connaissance de soi. En tout état de cause, les cadres expriment le besoin d'être accompagnés dans le domaine de la préparation mentale.

Le questionnaire administré aux sportifs révèle que deux tiers des athlètes sont régulièrement accompagnés. Toutefois, tous manifestent un intérêt quant à l'accompagnement dans la préparation mentale.

La mise en œuvre de la stratégie donnera lieu à la désignation, au niveau fédéral et dans chaque filière, d'un(e) référent(e) « préparation mentale ». Des séances de formation et des dispositifs d'échange d'informations sont également prévus. Le modèle financier de la stratégie reste à définir.

Le Président invite la DTN à veiller à ce que toute la procédure de désignation de ces référent(e)s soit établie, dès le départ, en pleine concertation avec le médecin.

Christophe MANIN assure que cette préoccupation est prise en compte.

Christophe MANIN explique que, même si la convention d'objectifs initiale ne prévoyait pas de moyens dévolus à cette activité, la FFC s'est vu promettre un financement permettant de payer certaines prestations en préparation mentale. Le choix a été fait de ne pas définir de budget fédéral global dédié à la préparation mentale, compte tenu de l'expérience montrant que le principe du « pot commun » ne fonctionne pas correctement. La gestion financière sera donc individualisée par filière.

Marie-Françoise POTEREAU s'étonne de l'intervention de préparateurs mentaux dans le stage des juniors filles. Elle estime que la priorité doit être accordée à la préparation physique.

Christophe MANIN rappelle qu'un besoin sur la préparation mentale a été exprimé lors de l'audit réalisé. Il s'agit d'un élément tout aussi important que la préparation physique.

Cathy MONCASSIN-PRIME confirme qu'à un certain niveau, une bonne préparation mentale peut effectivement aider à réaliser des performances.

Le Président invite la DTN à faire attention, s'agissant des mineurs, au phénomène d'appropriation de la relation par des personnages malveillants. Le travail devra s'opérer sous contrôle accru ; d'où l'importance d'une collaboration étroite entre le référent et le médecin.

Christophe MANIN est pleinement conscient de ces enjeux. La DTN s'assurera que les athlètes n'aient pas affaire à des personnes malveillantes ou mal formées.

3. Équipementier sportswear

Christophe MANIN indique que la collaboration avec l'équipementier HUNGARIA a été compliqué à gérer depuis 3 ans. L'équipe de France et les staffs expriment une grande frustration concernant la prestation. La décision a alors été prise de mettre fin au contrat liant HUNGARIA à la Fédération.

L'accord transactionnel ayant été conclu n'a d'autre conséquence que l'arrêt du contrat et le choix d'un nouveau partenaire dès début 2020.

Christophe MANIN ajoute que les dépenses de constitution du stock au cours de la première année s'étaient établies à plus de 150 000 euros. De plus, entre 60 000 et 70 000 euros ont été dépensés tous les ans pour une dotation, qui n'a pourtant pas été satisfaisante, surtout en 2019.

Les prospections effectuées par les agences de la Fédération ont permis d'identifier deux équipementiers. Le premier est Le Coq Sportif, équipementier haut de gamme du Tour de France et candidat à l'appel d'offres du COJO. Ses produits, conçus en France, sont de grande qualité.

Cathy MONCASSIN-PRIME s'enquiert de l'ampleur de la réduction de la dotation.

Christophe MANIN fait état d'un passage de 7 000 à 5 500. Le deuxième équipementier est l'entreprise ELDERA, basée dans la Drôme. Il s'agit d'une société plus modeste qui existe depuis 10 ans, avec 5 à 6 millions de pièces en stock. L'entreprise est partenaire de l'équipe FDJ. ELDERA propose à la Fédération une gamme spéciale « Équipe de France » sur un produit existant, mais qui sera customisé. L'unique contrainte est qu'il faudra compter 6 mois pour la livraison de première commande contre 3 mois pour Le Coq Sportif. ELDERA propose une partie importante de la dotation sous forme de gratuité.

Compte tenu de tous ces éléments, Christophe MANIN propose à la Fédération d'opter pour ELDERA.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Président estime qu'il n'était pas concevable d'assurer une contrepartie en termes de communication pour une marque, sans que celle-ci consente une dotation gratuite.

4. CNDS

Christophe MANIN explique que les travaux progressent correctement ; il convient encore de vérifier la situation administrative de 60 dossiers. Les avis et retours des référents régionaux sont bien argumentés et exploitables au niveau de la Commission, qui se réunira à la fin du mois de juillet 2019. En revanche, un léger retard a été enregistré sur le planning.

Au sujet des équipements lourds, Christophe MANIN souligne qu'une récente note de service rend possible le financement d'équipements structurants pour la haute performance sportive. Il a donc été projeté :

- la création d'un plateau technique d'évaluation au Centre National de Cyclisme ;
- l'amélioration de la prise en charge médicale et paramédicale ;

- le renfort des outils de mesure et d'évaluation sur les sites de pratique.

Le coût global de ces équipements sera entièrement financé par la subvention demandée. L'acquisition du matériel représentera une opportunité de développer le Centre National de Cyclisme.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Gilles DA COSTA évoque le rôle que doit jouer la FFC dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Les statistiques montrent que 93 000 actes de cette nature sont commis tous les ans, soit 250 par jour. Dans le sport, les publics féminins sont particulièrement exposés. Gilles DA COSTA invite la Fédération à renforcer les actions et la sensibilisation sur la place des femmes dans les différentes pratiques sportives et sur la lutte devant être menée contre les violences dont elles pourraient être victimes. Le cyclisme féminin ne saurait être développé sans la prise en compte de cet aspect.

Marie-Françoise POTEREAU précise qu'un guide juridique de prévention des discriminations et des violences faites aux femmes a été mis en place. Le document est disponible en version électronique. Il est proposé de le mettre en ligne sur le site Internet de la FFC.

5. Point LNC

Ludovic SYLVESTRE commente le projet de calendrier adressé à l'UCI et qui sera officiellement validé lors du prochain Congrès prévu au mois de septembre 2019. Ainsi, deux nouvelles épreuves sont prévues :

- Baie d'Armor Race ;
- Mercan'Tour Classic Alpes-Maritimes.

Ces épreuves se dérouleront respectivement en avril et en mai 2020, sur une journée.

V. POINT FINANCIER

1. Rapprochement budgétaire

Gilles DA COSTA remarque que l'équation générale du budget semble respectée, même s'il faut tenir compte d'un certain nombre de facteurs défavorables, à savoir :

- la perte d'une perspective de cession des deux derniers lots de Rosny ;
- la baisse de 2,4 % du nombre de licences qui occasionne 185 000 euros de ressources en moins.

Ces éléments combinés font que le résultat réajusté à 600 000 euros ne sera pas atteint. Pourtant, le tableau de bord au 31 mai 2019 affiche une situation sous contrôle. Il est globalement noté une bonne maîtrise des dépenses et des frais de gestion. Toutefois, la situation reste fragile, d'autant que le risque s'accroît s'agissant du Comité régional d'Île-de-France.

Bénédicte FOUBERT-LAUTROUS explique que l'écart constaté sur les services généraux et les activités fédérales se justifie essentiellement par le décalage de la vente des deux lots de Rosny, initialement prévue dans le budget en mai 2019 et qui sera reportée aux mois de juin et juillet 2019.

Sur la DTN, les écarts sont liés à des décalages de dépenses sur l'action 1. S'agissant du budget de la D.A.S, le décalage tient sans doute à l'organisation d'événements qui se chevauchent.

Au sujet de la masse salariale, le décalage entre le budget et le réalisé s'explique par les congés et les récupérations qui font l'objet d'une provision sur le plan comptable. Les écarts ayant été constatés sur le budget de la Piste se résorbent au fil des mois. En outre, même s'il est constaté davantage de dépenses dans le budget total BMX, on en dénombre moins au niveau des intervenants. Les sommes s'annulent par un jeu de vases communicants.

2. Programme de développement fédéral — recherche d'un prestataire

Gilles DA COSTA rappelle que le plan de mandat a placé parmi ses priorités l'évolution du modèle économique de la FFC. Il est en effet indispensable pour la Fédération d'envisager cette transformation permettant de dégager des ressources propres par son activité, son savoir-faire et ses compétences. Le régime de la fiscalité fédérale sur les organisations d'épreuves, associé à des subventions publiques, est assurément menacé à moyen terme, avec un risque majeur pour l'après-Paris 2024.

Le Cabinet Ysern & Associés est le prestataire dédié à travers un contrat qui court depuis le 15 juin 2018. Sa mission est définie par l'article 2 du contrat ad hoc. En outre, le cabinet participe depuis le début de l'année, en tant que prestataire, à plusieurs chantiers correspondant aux orientations stratégiques de développement de la Fédération, qui dépassent largement le cadre de la rémunération forfaitaire mensuelle accordée au titre de sa fonction de conseil.

À présent, il convient de se poser la question des suites à donner et de trouver les conditions de respect des conditions de mise en concurrence. Aussi, il est proposé le schéma suivant :

- définition d'un avenant au contrat initial du 15 juin 2019 au 30 octobre 2019 ;
- définition d'un cahier des charges et mise en concurrence pour élaboration d'un nouveau marché d'accompagnement à compter du 1^{er} novembre 2019.

A la lumière des objectifs définis et de l'expérience 2019, les caractéristiques du cahier des charges de la consultation seraient les suivantes :

- prestation de conseil stratégique : forfait mensuel ;
- mise en œuvre de la stratégie de développement et de commercialisation : principe d'intéressement du prestataire sur la base du chiffre d'affaires généré, avec participation au risque par le prestataire.

La mission consisterait en la conduite du plan de développement de la FFC, notamment dans sa dimension événementielle, et le pilotage de son activité commerciale (à savoir la commercialisation de ses produits et événements, existants ou créés dans le cadre du développement événementiel). Cette mission serait conduite en étroite collaboration avec les élus et services concernés de la FFC. Elle interviendrait en « marque blanche » pour le compte de la FFC dans la relation avec d'autres partenaires ou partenaires potentiels (entreprises, collectivités territoriales, sociétés événementielles, etc.), et plus généralement dans l'écosystème du cyclisme français.

La durée du marché serait de 3 ans, soit du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2022, avec une tranche ferme de 18 mois (allant du 1^{er} novembre 2019 au 30 avril 2021) permettant un dédit post-élections fédérales. La tranche conditionnelle complémentaire de 18 mois irait du 1^{er} mai 2021 au 31 octobre 2022.

La mise en concurrence serait réalisée dans le but de déterminer l'attributaire du marché avant la fin septembre 2019. Le Bureau Exécutif de la FFC est invité à se prononcer sur cette proposition.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Ludovic SYLVESTRE confirme la nécessité de ce programme de développement fédéral et de mise en concurrence.

Le Président précise que les aspects procéduriers ne sauraient être négligés. La mise en concurrence est un mode de fonctionnement normal.

3. Contrôle fiscal

Bénédicte FOUBERT-LAUTROUS indique que la rencontre avec l'Inspecteur des impôts s'est bien déroulée. En revanche, la demande de dégrèvement de TVA censé neutraliser l'impact du contrôle fiscal n'a été validée que pour la période 2016-2017, la période 2015-2016 étant prescrite. Pour rappel, l'impact pour la FFC se chiffre à 60 000 euros. Différents recours vont pouvoir être engagés pour tenter de faire valoir les droits de la FFC à ce dégrèvement.

VI. TARIFICATION 2020

1. Les licences

Gilles DA COSTA souligne que la tarification 2020 s'inscrit dans la continuité, en conservant des montants identiques, à l'exception de quelques ajustements. La FFC se prive d'une augmentation du tarif des licences au moment où ces dernières ont un impact significatif sur le budget. Il est proposé de laisser le tarif de la licence santé à 30 euros. Cette action promotionnelle n'impacte aucunement les Comités régionaux. La deuxième modification a trait à la création de la catégorie « animateur régional » conformément à la demande de certains Comités régionaux. L'obligation associée à cette licence est que le corps arbitral procède aux contrôles nécessaires.

Sylvain DUPLOYER considère que la licence « animateur(trice) régional(e) » est une bonne mesure, même si elle ne risque pas de changer les choses dans son périmètre où il est exigé l'intervention d'un animateur fédéral lors des épreuves nationales.

Ludovic SYLVESTRE s'interroge à cause du nombre élevé d'épreuves sur Route. Le contrôle arbitral restera en outre très compliqué, car l'organisateur considère que ce domaine lui est réservé.

Marie-Françoise POTEREAU propose que soient mentionnés les deux termes « animateur » et « animatrice », pour le respect de l'égalité femmes-hommes.

Gilles DA COSTA précise que le dossier soumis au Bureau Exécutif a été longuement étudié par la Commission des finances le 8 juillet 2019. Il comporte quelques propositions modificatives émises au cours de cette réunion.

L'objectif de la création de la catégorie « animateur » et « animatrice » est d'inscrire des cas anormaux dans un cadre précis.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Licence « découverte »

Gilles DA COSTA souligne qu'un débat a eu lieu en Commission des finances sur la suppression ou non de la carte à la journée, suite à la mise en place de la formule « découverte ».

Le Président se montre prudent quant à une éventuelle suppression. Il semblerait en effet que cette carte à la journée soit très utilisée dans le VTT. De plus, il n'est pas certain que la suppression fasse basculer les pratiquants vers la licence « découverte ».

Ludovic SYLVESTRE estime que la promotion de la licence « découverte » à travers la suppression de la carte à la journée ne serait pas une stratégie pertinente.

Gilles DA COSTA considère que le risque de glissement des autres licences vers la « découverte » est réel, dans la mesure où cette dernière a un tarif de 24 euros. La position de la Commission des finances consiste à réserver cette opportunité de licence et de la déclencher au moment qui sera jugé opportun.

Ludovic SYLVESTRE estime que la proposition effectuée sur la licence « découverte » ne correspond pas à la philosophie ressortie du débat ayant eu lieu au sein du Bureau Exécutif. La notion « utilisable une fois dans sa vie » ne correspond pas non plus ce qui avait été retenu.

Gilles DA COSTA précise que cette licence est utilisable tous les trois ans.

Le Président relève que la meilleure solution serait de poser une passerelle entre la licence « découverte » et les licences normales. Il faut en effet éviter des souscriptions au mois de septembre qui ne seraient pas converties par la suite.

Marie-Françoise POTEREAU considère que le principe d'engagement à l'année est un facteur très limitant. La licence « découverte » doit permettre d'essayer et de prendre une décision par la suite.

Cathy MONCASSIN-PRIME estime que cette licence « découverte » ne connaîtra pas de succès. A titre d'exemple, dans son club, le mois de septembre est gratuit et couvert par l'assurance.

Gilles DA COSTA rappelle que l'essentiel des licences est souscrit entre les mois de décembre et février. Une fois cette période passée, la licence « découverte » peut être proposée, sachant qu'elle a pour objectif de préparer la saison suivante.

Le Président propose donc de l'ôter de la tarification et de l'afficher si nécessaire au moment opportun comme offre promotionnelle avec une communication en conséquence pour la faire connaître et la rendre attractive.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Christophe LAVERGNE s'interroge en outre sur l'avenir de la licence « accueil ».

Cathy MONCASSIN-PRIME considère que cette licence peut s'avérer utile pour les stages d'été, par exemple.

Gilles DA COSTA souligne que la licence « découverte » n'existera qu'une fois sa promotion effectuée. Il propose que la licence « accueil » perdure dans la grille de tarification.

Anne LE PAGE rappelle que les cartes à la journée existent actuellement dans des carnets. Elle souhaite savoir si ces derniers seront maintenus avec la dématérialisation.

Le Président fait remarquer que pour éviter les abus, il avait été demandé que soit conservée une trace de la souscription dans les carnets. La digitalisation permettra d'effectuer ce contrôle. Les carnets seront donc supprimés.

Christophe LAVERGNE signale que les cartes à la journée sont aujourd'hui comprises dans la charge sinistre. Le risque est calculé sur le nombre de licenciés. Demain, l'assureur sera susceptible d'y ajouter le nombre de cartes à la journée.

Gilles DA COSTA estime que la prise en compte des cartes à la journée n'est pas de nature à augmenter le risque. De plus, la baisse du nombre de licences devrait diminuer la charge sinistre.

Anne LE PAGE s'enquiert du sort qui sera réservé aux carnets de la licence « accueil ». Ils devront être supprimés.

Fabien RAFFOUX souligne que cette dernière sera dématérialisée en même temps que les autres licences.

3. Les droits d'engagement

Gilles DA COSTA souligne que le débat sur ce sujet a été tranché par la Commission des finances, qui a proposé que soit conservée à l'identique la tarification sur les droits d'engagement.

Néanmoins, la Commission a soulevé deux questions, qu'elle soumet aux Commissions Jeunesse et Loisirs. La première concerne la tarification des droits d'engagement des écoles de cyclisme. Le deuxième sujet a trait à une éventuelle majoration des engagements pour les épreuves Pass.

Par ailleurs il semblerait que dans certaines épreuves fédérales conventionnelles, les droits d'engagement pour la part FFC sont facturés à 2,70 euros au lieu de 3,70 euros. Il convient de tendre vers un alignement.

Anne LE PAGE assure que l'exercice sera effectué.

Sylvain DUPLOYER en conclut que l'euro supplémentaire sera acquitté par le consommateur, dans la mesure où le prix de l'engagement sera automatiquement relevé.

Gilles DA COSTA fait remarquer que tel a été le cas dans toutes les épreuves. Les droits sont passés globalement de 7 à 8,5 euros.

4. Les mutations

Gilles DA COSTA rappelle que la proposition du Secrétaire Général de taxer également les mutations des poussins, pupilles et benjamins a été écartée par la Commission des finances. Cette instance considère en effet que le droit d'être mobile doit être reconnu à ces catégories plus qu'aux autres. La taxation est néanmoins maintenue pour les juniors, minimes et cadets.

Le Président précise que la taxation des mutations a été inspirée par la remarque d'un président de Comité régional au sujet de la réforme du TF, qui fait craindre une surenchère entre les clubs.

Gilles DA COSTA donne lecture des montants des droits de mutation pour les catégories juniors, minimes, cadets et adultes.

Le Président soumet au vote la proposition sur les droits de mutation appliqués pour les catégories juniors, minimes, cadets et adultes.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Droits d'organisation, assurances et antidopage 2020 (calendrier fédéral)

Gilles DA COSTA précise que s'agissant des cyclosporives, c'est le droit d'assurance qui est facturé par la FFC, et non le droit d'organisation (qui est facturé par le Comité régional). Ce droit s'élève aujourd'hui à 255 euros pour le premier jour. Il est proposé d'aligner les montants des jours suivants à cette somme, compte tenu du fait que le système informatique ne permet pas de distinguer le premier jour des suivants, et qu'il correspond bien à une charge d'assurance.

Bénédicte FOUBERT-LAUTROUS ajoute que l'objectif de cet alignement consiste à faire apparaître les montants en tant qu'assurances, et non en tant que droits.

Le Président propose que la présentation relative aux droits d'organisation des cyclosporives soit poursuivie. Ce temps sera mis à profit pour vérifier certains points et opérer les derniers réglages.

Gilles DA COSTA ajoute qu'un récapitulatif complet sera adressé aux membres du Bureau Exécutif à l'issue de la présente réunion.

Bénédicte FOUBERT-LAUTROUS rapporte que la Commission des finances s'est également demandé pourquoi l'AFLD n'intervient pas sur les épreuves Route cyclosporives UCI.

Christophe LAVERGNE explique qu'à l'époque, la mutualisation ne concernait que le calendrier français. De plus, il n'existait pas de contrôles antidopage sur les cyclosporives.

Gilles DA COSTA poursuit son exposé en indiquant que, s'agissant des grilles de prix, il a été fait le choix de la continuité. La question des tarifs des Élités femmes (calendrier national) s'est néanmoins posée, l'UCI ayant harmonisé les siens. Il est proposé d'aller progressivement dans le même sens. La Commission des finances suggère l'application du même tarif que celui des National Espoirs.

Ludovic SYLVESTRE attire l'attention du Bureau Exécutif sur la fragilité financière des épreuves féminines. Il suggère que les changements en la matière s'opèrent par étape. Le doublement immédiat du tarif ne représenterait pas une bonne mesure.

Marie-Françoise POTEREAU ajoute que ce doublement du tarif risque de conduire à une fragilisation des organisations d'épreuves Élités Femmes.

Ludovic SYLVESTRE considère qu'il n'est pas possible de rattraper en une année un retard datant de 10 ou 15 ans.

Le Président soumet au vote le principe de porter le tarif à 750 euros.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Gestion des duplicatas

Gilles DA COSTA estime que la notion de duplicata ne revêt plus guère de pertinence, compte tenu de la dématérialisation. Il propose de supprimer de la grille de tarification la notion de duplicata et de conserver celle de « modification de licence ».

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Assurance des véhicules

Gilles DA COSTA précise que les montants communiqués au Bureau Exécutif correspondent à des estimations, sur la base du parc connu. Le solde sera établi au vu de la réalité.

S'agissant des véhicules des épreuves, il est proposé d'appliquer la même méthode. En revanche, le calcul n'a pas encore été possible en raison de l'absence du détail de l'ensemble des preuves régionales et sur leurs classifications par spécialité. Il est proposé au Bureau Exécutif de patienter jusqu'à la fin du mois de juillet 2019, le temps que ces éléments puissent être disponibles.

S'agissant des déclarations par Cicle Web, Gilles DA COSTA constate qu'elles ne sont effectuées que par quelques rares Comités. Tous les autres optent encore pour le tableau.

Le Président estime qu'il faut davantage insister auprès des Comités régionaux sur la nécessité de transmettre les déclarations par Cicle Web.

Gilles DA COSTA propose que le tableau déclaratif ne soit plus rendu disponible, de façon à inciter les Comités régionaux à passer par Cicle Web.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

VII. RÈGLEMENT DES MUTATIONS SAISON 2020

Le Président donne lecture des modifications relatives au règlement des mutations. L'article 1^{er} stipule qu'il faut « solliciter auprès du Comité régional auquel le club quitté est affilié un imprimé de demande de mutation sous forme de carte-lettre ».

VIII. PROPOSITIONS DES COMMISSIONS

1. Commission Cyclo-Cross

Sylvain DUPLOYER donne lecture de la proposition de labellisation « Teams Cyclo-cross 2019-2020 » :

Pour AS BIKE CROSS TEAM, le Team manager est Guillaume ANNOYE. Les effectifs sont Perrine CLAUZEL, Lucas BRONDANI, Lucas DELOISON, Valentin REMONDET et Marlène MOREL PETITGIRARD.

Pour VÉLO CLUB DU PAYS DE LOUDÉAC, le Team manager est Cédric GARNIER. Les effectifs sont Anaïs GRIMAUT, Clément ALLENO, Antoine HUBY et Valentin VEZIE.

Pour TEAM CHAZAL-CANYON-3G-IMMO, le Team manager est Raymond CHAINEL. Les effectifs sont Steve CHAINEL, Yan GRAS, Mickaël CRISPIN, Amandine FOUQUENET et Lilian SCHNEIDER.

Pour CA CASTELSARRASIN 82 CYCLO-CROSS, le Team manager est Julien ALMANSA. Les effectifs sont Viviane ROGNANT, Clément ALMANSA, Théo DELMAS, Morgan CHEDHOMME et Mathieu GAYE.

Pour SAFIR GANOVA, le Team manager est David ABERBOUR. Les effectifs sont Benjamin RIVET, Victor THOMAS, Florian VIDAL et Camille DEVI.

Sylvain DUPLOYER précise que la proposition doit être adressée à l'UCI avant la fin de la présente semaine.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Commission Polo Vélo

Le Président donne lecture de la proposition de la Commission :

En début d'année, le Club de Pessac n'a pas souhaité repartir pour des raisons extrasportives. De fait, Frédéric CALVAUX, licencié de ce même club, ne souhaite plus faire partie de la Commission nationale de Polo Vélo. Il est proposé, pour son remplacement, la candidature de Bruno SANSON du BC Montois.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

IX. DEMANDE DE LICENCE 2020

Le Président donne lecture du message adressé par le Secrétaire Général, Yannick POUHEY, concernant la ligne de conduite à adopter s'agissant des offres promotionnelles licences et les limites à ce type d'actions et à leur bonne appropriation par les clubs.

Cathy MONCASSIN-PRIME estime que le Pass'Cyclosportive représente une excellente idée qu'il faut poursuivre, même si elle a souffert d'un problème de timing.

Ludovic SYLVESTRE partage cet avis. Il faut s'interroger sur l'échec de ce dispositif. En effet, un jeune qui acquiert un vélo a forcément envie de pratiquer. Si des offres intéressantes sont proposées aux « Distributeurs » de cycles, il n'y a pas de raison que cela ne fonctionne pas.

Le Président considère que l'angle « distributeur » n'est pas encore assez maîtrisé. Les progrès informatiques devaient permettre de progresser sur ce plan.

Christophe LAVERGNE souligne que la contrepartie associée à la licence reste le service. Toute une population de licenciés demeure très sensible à la question de l'assurance de son matériel. Il faudra sans doute s'attacher les services d'un assureur capable de couvrir, à titre expérimental, un risque sur un ou deux ans.

Le Président note que ce ressenti est partagé par le Bureau Exécutif.

1. Les appellations des licences

Elgan DELTERAL-DAURY rappelle que les réunions du groupe de travail dédié ont permis de dégager quelques noms. Toutes les propositions émises sont le fruit d'une réflexion collective. S'agissant du programme « usager » les propositions émises sont « Carte Vélo + », « Pratik'Vélo », « City Bike » et « Pass Urbain ». Ce dernier terme est revenu plusieurs fois.

Marie-Françoise POTEREAU indique que ses préférences vont vers « Carte Vélo + » et « Pratik'Vélo ».

Le Président estime que « Pass Urbain » et « City Bike » sont à éliminer. La première appellation risque de créer une confusion avec la licence « Urbain ». De son côté, « City Bike » évoque de nouveau l'espace urbain. En revanche, « Vélo + » et « Pratik'Vélo » sont des appellations assez séduisantes.

Christophe MANIN fait observer que « City Bike » est le nom d'un magasin de commercialisation de vélos à assistance électrique.

Elgan DELTERAL-DAURY poursuit son exposé en indiquant que s'agissant du programme « supporter », les 4 propositions émises sont les suivantes : « Vibrez Vélo », « Passion Vélo », « Vélo Team » et « Bleu Blanc Roule ».

Le Président propose que le Bureau Exécutif mette à profit la période estivale pour murir sa réflexion sur ces différentes propositions.

X. REVUE DE PROJETS

1. Les Missyclettes

Le Président précise que cette opération entre dans le cadre du partenariat avec la FDJ et intervient en remplacement de « Elles à vélo ».

Marie-Françoise POTEREAU annonce que le lancement de cette opération s'effectuera le 28 juillet 2019 sur les Champs-Élysées, au même moment que l'opération « Les Champs pour Elles ». Un millier de femmes seront équipées d'un maillot jaune et d'un casque FDJ. Des bidons frappés du logo « Les Missyclettes » seront offerts à l'ensemble des participantes.

Un dossier de presse est prévu. Le lancement fera en outre l'objet d'une campagne sur les réseaux sociaux. Laurie BERTON — qui arrête sa carrière d'athlète — a donné son accord pour être associée à toutes les festivités. Le logo des « Missyclettes » a été choisi de manière collégiale par la Commission.

Le Président précise que l'objectif de l'opération « Les Missyclettes » consiste à la fois à créer une communauté et à mettre en place une marque, avec sans doute des produits dérivés.

Marie-Françoise POTEREAU soumet en outre au Bureau Exécutif les propositions d'Éric JACOTE et de Ludovic SYLVESTRE d'intégrer Sabrina JAUNIER (VTT) et Isabelle MOREUX (arbitre élite) à la Commission Cyclisme Féminin.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Suivi des objectifs

Le Président annonce que le partenariat avec un assureur est en cours de finalisation. Au titre des autres travaux, une collaboration est projetée avec la FFC sur la manière de fournir un produit à tous ses participants à l'étranger; ce qui permettra à ces derniers d'intégrer le classement. La discussion progresse.

Concernant la filiale, une rencontre a récemment eu lieu avec un financier pour faire le point sur la préparation du business plan.

En ce qui concerne l'Arbitrage français, Ludovic SYLVESTRE informe que trois arbitres français ont été désignés par l'UCI pour les Jeux olympiques de Tokyo.

XI. ÉPREUVES OFFICIELLES

Anne LE PAGE évoque l'annulation d'une candidature pour les Championnats de France BMX Freestyle Park. La FFC explore une autre solution pour organiser cet événement en septembre 2019.

XII. QUESTIONS DIVERSES

Ludovic SYLVESTRE demande si un nouvel élu du Conseil Fédéral est pressenti pour intégrer la Commission des finances.

Le Président indique que les consultations sont toujours en cours. Tout est mis en œuvre pour que le Bureau Exécutif puisse procéder à cette désignation dès le mois de septembre 2019.

Il annonce en outre que la FFC prendra part au « French Fab Tour », qui démarrera le 14 juillet 2019 à Nice pour prendre fin le 14 août à Dunkerque. L'événement accueillera environ 500 000 visiteurs. Il s'agit d'une initiative de la BPI, qui souhaite ainsi mettre en valeur l'industrie et l'économie française et qui offre à la FFC la possibilité d'être présentée dans ce cadre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 10.

Le Président

Le secrétaire de séance

Michel CALLOT

Ludovic SYLVESTRE

Annexes

Plan des Annexes

Annexe 1 : *Statistiques arrêtées au 30 juin 2019 (pages 23 à 31).*

Annexe 2 : *Rapprochement budgétaire au 30 mai 2019 (pages 32 à 38)*

Annexe 1 : Statistiques arrêtées au 31 juin 2019

LICENCES PAR COMITÉS

Évolution entre 30/06/2018 et 30/06/2019. Référence : 30/09/2018

Comités	A - Licences 30/09/2018	B - Licences 30/06/2018	C - Licences 30/06/2019	Différence C - B	Évolution en %	Différence C - A	% C / A
Métropole							
AURA	16 771	16 588	16 690	102	0,61%	-81	99,52%
BFRC	6 466	6 395	6 339	-56	-0,88%	-127	98,04%
BRET	11 633	11 583	11 226	-357	-3,08%	-407	96,50%
CEVL	6 238	6 211	5 992	-219	-3,53%	-246	96,06%
CORS	500	500	456	-44	-8,80%	-44	91,20%
GEST	7 330	7 256	6 860	-396	-5,46%	-470	93,59%
HAFR	6 091	6 051	5 807	-244	-4,03%	-284	95,34%
IDFR	8 025	7 995	7 721	-274	-3,43%	-304	96,21%
NORM	6 967	6 918	6 801	-117	-1,69%	-166	97,62%
NOAQ	10 043	9 977	9 462	-515	-5,16%	-581	94,21%
OCCI	9 538	9 472	9 375	-97	-1,02%	-163	98,29%
PDLL	10 147	10 096	9 874	-222	-2,20%	-273	97,31%
SPAC	9 656	9 595	9 441	-154	-1,61%	-215	97,77%
S/total	109 405	108 637	106 044	-2 593	-2,39%	-3 361	96,93%
Outremer							
GUAD	2 419	2 327	2 150	-177	-7,61%	-269	88,88%
GUYA	594	464	407	-57	-12,28%	-187	68,52%
LREU	1 473	1 403	1 406	3	0,21%	-67	95,45%
MART	1 306	1 281	1 269	-12	-0,94%	-37	97,17%
MAYO	55	28	51	23	82,14%	-4	92,73%
NOCA	417	327	385	58	17,74%	-32	92,33%
TAHI	249		172	172	ns	-77	69,08%
S/total	6 513	5 830	5 840	10	0,17%	-673	89,67%
F.F.C.	115 918	114 467	111 884	-2 583	-2,26%	-4 034	96,52%

LICENCES PAR COMITÉS

C004

Évolution entre 2018 et 2019

Comités	30/06/2018			30/06/2019			Différence			Évolution		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Métropole	97814	10823	108637	95267	10777	106044	-2547	-46	-2593	-2,6%	-0,4%	-2,4%
Auvergne Rhône-Alpe	14888	1700	16588	14900	1730	16630	72	30	102	0,5%	1,8%	0,6%
Bourgogne Franche-C	5808	697	6395	5820	719	6339	-78	22	-56	-1,4%	3,2%	-0,9%
Bretagne	10434	1149	11583	10098	1128	11226	-338	-21	-357	-3,2%	-1,8%	-3,1%
Centre Val de Loire	5517	694	6211	5338	654	5992	-179	-40	-219	-3,2%	-5,8%	-3,5%
Corse	445	55	500	408	48	456	-37	-7	-44	-8,3%	-12,7%	-8,8%
Grand Est	8447	809	7256	8040	820	6860	-407	11	-396	-6,3%	1,4%	-5,5%
Hauts de France	5364	687	6051	5145	662	5807	-219	-25	-244	-4,1%	-3,6%	-4,0%
Ile de France	7245	750	7995	6949	772	7721	-296	22	-274	-4,1%	2,9%	-3,4%
Normandie	8227	891	6918	8134	687	6801	-93	-24	-117	-1,5%	-3,5%	-1,7%
Nouvelle Aquitaine	9031	946	9977	8503	959	9462	-528	13	-515	-5,8%	1,4%	-5,2%
Occitanie	8526	946	9472	8422	953	9375	-104	7	-97	-1,2%	0,7%	-1,0%
Pays de la Loire	9332	764	10096	9131	743	9874	-201	-21	-222	-2,2%	-2,7%	-2,2%
Sud Provence Alpes C	8860	935	9595	8519	922	9441	-141	-13	-154	-1,6%	-1,4%	-1,6%
Outremer	4758	1072	5830	4736	1104	5840	-22	32	10	-0,5%	3,0%	0,2%
Guadeloupe	1928	399	2327	1751	399	2150	-177	0	-177	-9,2%	0,0%	-7,6%
Guyane	356	108	464	310	97	407	-46	-11	-57	-12,9%	-10,2%	-12,3%
La Réunion	1219	184	1403	1210	196	1406	-9	12	3	-0,7%	6,5%	0,2%
Martinique	959	322	1281	957	312	1269	-2	-10	-12	-0,2%	-3,1%	-0,9%
Mayotte	19	9	28	47	4	51	28	-5	23	147,4%	-55,6%	82,1%
Nouvelle Calédonie	277	50	327	317	68	385	40	18	58	14,4%	36,0%	17,7%
Tahiti				144	28	172	144	28	172	ns	ns	ns
F.F.C.	02572	11895	114467	00003	11881	111884	-2569	-14	-2583	-2,5%	-0,1%	-2,3%

LICENCES PAR ACTIVITÉS

F.F.C.

Évolution entre 30/06/2018 et 30/06/2019. Référence : 30/09/2018

Activités	A - Lic. 30/09/2018	B - Lic. 30/06/2018	C - Lic. 30/06/2019	Diff. C - B	Évolution C / B	Diff. C - A	% C / A
Route							
Route	64 309	63 240	61 114	-2 126	-3,36%	-3 195	95,03%
Cyclo-Cross	663	648	618	-30	-4,63%	-45	93,21%
Piste	287	281	296	15	5,34%	9	103,14%
Sous-total	65 259	64 169	62 028	-2 141	-3,34%	-3 231	95,05%
VTT							
VTT - Cross country	22 914	22 745	22 446	-299	-1,31%	-468	97,96%
Trial	747	744	734	-10	-1,34%	-13	98,26%
VTT - Descente	1 708	1 658	1 599	-59	-3,56%	-109	93,62%
VTT - Enduro	2 159	2 147	2 223	76	3,54%	64	102,96%
Sous-total	27 528	27 294	27 002	-292	-1,07%	-526	98,09%
BMX							
BMX	22 565	22 439	22 329	-110	-0,49%	-236	98,95%
Free-Style	225	225	216	-9	-4,00%	-9	96,00%
Sous-total	22 790	22 664	22 545	-119	-0,53%	-245	98,92%
Autres							
Cyclisme en salle	254	253	248	-5	-1,98%	-6	97,64%
Polo-Vélo	61	61	43	-18	-29,51%	-18	70,49%
Vélo-Couché	26	26	18	-8	-30,77%	-8	69,23%
Sous-total	341	340	309	-31	-9,12%	-32	90,62%
TOTAUX	115 918	114 467	111 884	-2 583	-2,26%	-4 034	96,52%

LICENCES PAR ACTIVITÉS

F.F.C.

Évolution entre 30/06/2018 et 30/06/2019.

Activités	30/06/2018			30/06/2019			Différence			Évolution		
	H	D	Total	H	D	Total	H	D	Total	H	D	Total
Route												
Route	50630	6610	63240	54467	6527	61114	-2143	17	-2126	-3.8%	0.3%	-3.4%
Cyclo-Cross	672	76	648	546	73	618	-27	-3	-30	-4.7%	-3.9%	-4.6%
Piste	238	43	281	240	56	296	2	13	15	0.8%	30.2%	5.3%
Sous-Totaux	57440	6729	64169	55272	6756	62028	-2168	27	-2141	-3.8%	0.4%	-3.3%
VTT												
VTT - Cross country	20113	2632	22745	19000	2546	22446	-213	-86	-299	-1.1%	-3.3%	-1.3%
Triat	679	65	744	675	59	734	-4	-6	-10	-0.6%	-9.2%	-1.3%
VTT - Descente	1660	98	1658	1507	92	1399	-53	-6	-59	-3.4%	-6.1%	-3.6%
VTT - Enduro	2038	109	2147	2094	129	2223	56	20	76	2.7%	18.3%	3.5%
Sous-Totaux	24390	2904	27294	24176	2826	27002	-214	-78	-292	-0.9%	-2.7%	-1.1%
BMX												
BMX	20280	2153	22439	20135	2194	22329	-151	41	-110	-0.7%	1.9%	-0.5%
Free-Style	209	16	225	206	8	216	-1	-8	-9	-0.5%	-50.0%	-4.0%
Sous-Totaux	20496	2169	22664	20343	2202	22545	-152	33	-119	-0.7%	1.5%	-0.5%
Autres												
Cyclisme en salle	166	98	253	163	96	248	-12	7	-5	-7.3%	8.0%	-2.0%
Polo-Vélo	57	4	61	41	2	43	-16	-2	-18	-28.1%	-50.0%	-29.5%
Vélo-Couché	26	1	28	16		18	-7	-1	-8	-28.0%	-100.0%	-30.8%
Sous-Totaux	247	93	340	212	97	309	-35	4	-31	-14.2%	4.3%	-9.1%
Totaux	102672	11896	114467	100003	11881	111884	-2669	-14	-2583	-2.5%	-0.1%	-2.3%

LICENCES PAR CATEGORIES

C020

Évolution entre 30/06/2018 et 30/06/2019. Référence : 30/09/2018

Catégories	A - Lic. 30/09/2018	B - Lic. 30/06/2018	C - Lic. 30/06/2019	Différence C - B	Évolution	Différence C - A	% C / A
Coueurs	96 898	95 971	93 641	-2 330	-2,43%	-3 257	96,64%
Elite Professionnel	150	149	145	-4	-2,68%	-5	96,67%
1ère Catégorie	1 025	1 006	955	-51	-5,07%	-70	93,17%
2ème Catégorie	1 833	1 815	1 726	-89	-4,90%	-107	94,16%
3ème catégorie	6 030	5 874	5 848	-26	-0,44%	-182	96,98%
Junior	4 981	4 961	4 983	22	0,44%	2	100,04%
Pass'Cyclisme Open	4 367	4 301	4 203	-98	-2,28%	-164	96,24%
Pass'Cyclisme	16 210	16 106	15 988	-118	-0,73%	-222	98,63%
Cadet	8 282	8 249	7 913	-336	-4,07%	-369	95,54%
Minime	9 679	9 621	9 034	-587	-6,10%	-645	93,34%
Benjamin	9 438	9 388	8 730	-658	-7,01%	-708	92,50%
Pupille	8 460	8 398	8 152	-246	-2,93%	-308	96,36%
Poussin	6 104	6 068	5 996	-72	-1,19%	-108	98,23%
Prélicencié	2 265	2 241	2 506	265	11,83%	241	110,64%
Baby Vélo	441	425	568	143	33,65%	127	128,80%
Pass' Sport Nature	2 683	2 666	2 384	-282	-10,58%	-299	88,86%
Pass'Cyclo sportive	5 384	5 336	5 066	-270	-5,06%	-318	94,09%
Pass' Sport Urbain	193	188	297	109	57,98%	104	153,89%
Pass'Loisir	9 069	8 917	8 936	19	0,21%	-133	98,53%
Licence accueil	304	262	211	-51	-19,47%	-93	69,41%
Dirigeants	12 487	12 335	12 027	-308	-2,50%	-460	96,32%
Encadrement	9 015	8 891	8 636	-255	-2,87%	-379	95,80%
Arbitre International	42	41	40	-1	-2,44%	-2	95,24%
Arbitre Fédéral	93	93	89	-4	-4,30%	-4	95,70%
Arbitre National Elite	39	39	56	17	43,59%	17	143,59%
Arbitre National	770	769	737	-32	-4,16%	-33	95,71%
Arbitre Régional	1 260	1 237	1 230	-7	-0,57%	-30	97,62%
Arbitre Jeune	30	30	27	-3	-10,00%	-3	90,00%
Arbitre Ecole vélo - B	562	559	553	-6	-1,07%	-9	98,40%
Arbitre Club	387	388	360	-28	-7,22%	-27	93,02%
Direction Cyclisme Pr	60	60	65	5	8,33%	5	108,33%
Encadrement Cyclism	175	174	184	10	5,75%	9	105,14%
Service secteur PRO	54	54	50	-4	-7,41%	-4	92,59%
Autres	6 533	6 161	6 216	55	0,89%	-317	95,15%
Animateur	129	129	133	4	3,10%	4	103,10%
Chauffeur	2 152	2 027	2 104	77	3,80%	-48	97,77%
Motard	2 235	2 186	2 195	9	0,41%	-40	98,21%
Signaleur	718	674	640	-34	-5,04%	-78	89,14%
Sympathisant	1 029	884	902	18	2,04%	-127	87,66%
Personnel vascaire	270	261	242	-19	-7,28%	-28	89,63%
F.F.C.	115 918	114 467	111 884	-2 583	-2,26%	-4 034	96,52%

clinfo@ccraps.fr

ccraps@ccraps.fr

Édition 11/03/2019 1/3

LICENCES PAR CATÉGORIES

C001

F.F.C. Évolution entre 2018 et 2019

Catégories	30/06/2018			30/06/2019			Différence			Évolution		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Coureurs	87858	8113	85971	85577	8070	83647	-2287	-43	-2330	-2,6%	-0,5%	-2,4%
Elite Professionnel	149		149	145		145	-4		-4	-2,7%		-2,7%
1ère Catégorie	813	73	1008	881	74	955	68	1	-51	8,4%	1,4%	-5,1%
2ème Catégorie	1700	106	1815	1634	92	1726	-75	-14	-89	-4,4%	-13,2%	-4,3%
3ème Catégorie	5427	447	5874	5335	511	5846	-92	68	-26	-1,7%	14,8%	-0,4%
Junior	4472	480	4951	4493	490	4983	21	1	22	0,5%	0,2%	0,4%
Passe/Cyclisme Open	4269	42	4301	4150	53	4203	-119	11	-98	-2,8%	26,2%	-2,3%
Passe/Cyclisme	15401	705	16106	15250	720	15970	-142	24	-118	-0,9%	3,4%	-0,7%
Cadet	7522	727	8249	7242	671	7913	-280	56	-336	-3,7%	7,7%	-4,1%
Minime	8810	811	9621	8298	736	9034	-512	-75	-587	-5,8%	-9,2%	-6,1%
Benjamin	8476	910	9386	7863	867	8730	-615	-43	-658	-7,3%	-4,7%	-7,0%
Pupille	7562	846	8408	7360	792	8152	-192	54	-246	-2,5%	6,4%	-2,9%
Poussin	5901	567	6468	5417	670	6087	-484	12	-496	-8,2%	2,1%	-7,2%
Prélicencié	2003	238	2241	2243	263	2506	240	25	265	12,0%	10,5%	11,8%
Baby Vélo	348	77	425	471	95	566	125	18	143	35,9%	23,4%	33,6%
Passe/Sport Nature	2477	189	2666	2200	181	2384	-274	-8	-282	-11,1%	-4,2%	-10,6%
Passe/Cyclosporitive	5065	331	5396	4727	339	5066	-278	8	-270	-5,4%	2,4%	-5,1%
Passe/Sport Urbain	176	10	186	278	10	287	100	9	109	56,2%	90,0%	58,0%
Passe/Lolair	7097	1520	8617	7383	1663	9046	14	33	19	0,2%	2,2%	0,2%
Licence accueil	237	25	262	187	24	211	-50	-1	-51	-21,1%	-4,0%	-19,5%
Dirigeants	2040	2005	12355	2047	2080	12027	-203	-15	-308	-3,1%	-0,5%	-2,5%
Encadrement	6742	2140	8881	6405	2141	8546	-247	18	-255	-3,7%	0,4%	-2,9%
Arbitre International	37	4	41	37	3	40	0	-1	-1	0,0%	-25,0%	-2,4%
Arbitre Fédéral	89	24	113	66	23	89	-23	1	-4	-26,0%	4,2%	-2,3%
Arbitre National Elite	27	12	39	41	15	56	14	-3	17	51,9%	25,0%	43,6%
Arbitre National	579	190	769	553	184	737	-26	6	-32	-4,5%	3,2%	-4,2%
Arbitre Régional	1034	303	1337	915	315	1230	-119	12	-7	-11,5%	4,0%	-6,6%
Arbitre Jeune	16	14	30	14	13	27	-2	-1	-3	-12,5%	-7,1%	-10,0%
Arbitre Ecole vélo - BMX	392	167	559	388	165	553	-4	-2	-6	-1,0%	-1,2%	-1,1%
Arbitre Club	272	116	388	255	105	360	-17	-11	-28	-6,3%	-9,5%	-7,2%
Direction Cyclisme Pro	60		60	65		65	5		5	8,3%		8,3%
Encadrement Cyclisme Pro	167	7	174	177	7	184	10	0	10	6,0%	0,0%	5,7%
Service secteur PRO	45	9	54	41	9	50	-4	0	-4	-8,9%	0,0%	-7,4%
Autres	5374	787	6161	5355	837	6192	71	44	55	0,2%	5,6%	0,8%
Animateur	127	2	129	130	3	133	3	1	4	2,4%	50,0%	3,1%
Chauffeur	1053	174	1227	1921	183	2104	68	-9	77	6,5%	-5,2%	3,8%
Motard	2124	62	2186	2140	55	2195	16	-7	9	0,8%	-11,3%	0,4%
Signaleur	531	143	674	487	153	640	-44	10	-34	-8,3%	7,0%	-5,0%
Sympathisant	542	342	884	527	375	902	15	33	18	2,8%	9,6%	2,0%
Personnel vacataire	197	64	261	180	62	242	-17	-2	-19	-8,6%	-3,1%	-7,3%
Totaux	112572	11895	114467	109303	11881	111184	-2569	-14	-2583	-2,3%	-0,1%	-2,3%

LICENCES INDIVIDUELLES PAR COMITÉS

Évolution entre 30/06/2018 et 30/06/2019. Référence : 30/09/2018

Comités	A - Lic. 30/09/2018	B - Lic. 30/06/2018	C - Lic. 30/06/2019	Différence C - B	Évolution	Différence C - A	% C / A
Métropole							
AURA	285	273	264	-9	-3,30%	-21	92,63%
BFRC	40	39	40	1	2,56%	0	100,00%
BRET	44	41	44	3	7,32%	0	100,00%
CEVL	30	30	43	13	43,33%	13	143,33%
CORS	4	4	5	1	25,00%	1	125,00%
GEST	90	86	82	-4	-4,65%	-8	91,11%
HAFR	58	57	46	-11	-19,30%	-12	79,31%
IDFR	198	193	178	-15	-7,77%	-20	89,90%
NORM	44	43	40	-3	-6,98%	-4	90,91%
NOAQ	103	100	95	-5	-5,00%	-8	92,23%
OCCI	164	161	164	3	1,86%	0	100,00%
PDLL	66	67	57	-10	-14,93%	-9	86,36%
SPAC	146	139	148	9	6,47%	2	101,37%
<i>Sous-total</i>	1 272	1 233	1 206	-27	-2,19%	-66	94,81%
Outremer							
GUAD							ns
GUYA			1	1	ns	1	ns
LREU	4	3	3	0	0,00%	-1	75,00%
MART	1	1	1	0	0,00%	0	100,00%
MAYO	1					-1	ns
NOCA			3	3	ns	3	ns
TAHI							ns
<i>Sous-total</i>	6	4	8	4	100,00%	2	133,33%
F.F.C.	1 278	1 237	1 214	-23	-1,86%	-64	94,99%

LICENCES INDIVIDUELLES PAR COMITÉS

C063

Evolution entre 2018 et 2019

Comités	30/06/2018			30/06/2019			Différence			Évolution		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Métropole	1173	60	1233	1145	61	1206	-28	1	-27	-2,4%	1,7%	-2,2%
Auvergne - Rhône Alp	247	20	273	246	18	264	-1	-8	-9	-0,4%	-30,8%	-3,3%
Bourgogne - Franche-	39		39	39	1	40	0	1	1	0,0%	ns	2,6%
Bretagne	40	1	41	41	3	44	1	2	3	2,5%	200,0%	7,3%
Centre Val de Loire	28	2	30	41	2	43	13	0	13	46,4%	0,0%	43,3%
Corse	4		4	4	1	5	0	1	1	0,0%	ns	25,0%
Grand Est	83	3	86	81	1	82	-2	-2	-4	-2,4%	-66,7%	-4,7%
Hauts de France	56	1	57	44	2	46	-12	1	-11	-21,4%	100,0%	-19,3%
Ile de France	187	6	193	168	10	178	-19	4	-15	-10,2%	66,7%	-7,8%
Normandie	40	3	43	38	2	40	-2	-1	-3	-5,0%	-33,3%	-7,0%
Nouvelle Aquitaine	97	3	100	92	3	95	-5	0	-5	-5,2%	0,0%	-5,0%
Occitanie	153	8	161	155	9	164	2	1	3	1,3%	12,5%	1,9%
Pays de la Loire	67		67	56	1	57	-11	1	-10	-16,4%	ns	-14,9%
Sud Provence Alpes C	132	7	139	140	8	148	8	1	9	6,1%	14,3%	6,5%
Outremer	4		4	7	1	8	3	1	4	75,0%	ns	100,0%
Guadeloupe												
Guyane				1		1	1		1	ns		ns
La Réunion	3		3	2	1	3	-1	1	0	-33,3%	ns	0,0%
Martinique	1		1	1		1	0		0	0,0%		0,0%
Mayotte												
Nouvelle Calédonie				3		3	3		3	ns		ns
Tahiti												
F.F.C.	1177	60	1237	1152	62	1214	-25	2	-23	-2,1%	3,3%	-1,9%

STATISTIQUES NATIONALES DES LICENCES - ANNÉE 2019

A001

Par activité groupée, par sexe, par catégorie et par type - F.F.C.

Types/Catégories	Route		VTT		BMX		Cycle-Salle		Polo-Vélo		Vélo-Couché		TOTALUX					
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F				
Courreurs	42 957	3 935	46 892	23 028	2 448	25 476	19 029	1 606	21 015	124	79	203	36	2	38	95 574	8 070	93 644
Elite Professionnel	146	54	143	84	18	102	11	2	13							146	0	143
1ere Catégorie	1 297	45	1 492	289	31	317	111	10	127							1 834	74	1 955
2eme Catégorie	2 955	280	3 235	1 289	109	1 408	1 077	124	1 201							5 335	513	5 848
Junior	2 357	253	2 610	1 295	127	1 382	880	107	976							4 483	440	4 983
Pass Cyclisme Open	3 648	49	3 997	1 82	4	196	10	10	10							4 150	53	4 203
Pass Cyclisme	11 085	475	11 560	2 777	151	2 928	1 316	92	1 408							15 258	729	15 988
Cadet	2 881	318	3 297	2 811	185	2 805	1 638	158	1 796							7 242	671	7 913
Mémine	2 803	342	3 145	3 044	236	3 280	2 441	140	2 580							8 288	736	9 024
Béjamin	2 462	358	2 820	2 625	286	2 893	2 758	221	2 979							7 883	867	8 750
Pousin	2 005	333	2 338	2 127	227	2 354	3 207	225	3 432							5 417	579	5 996
Preliménié	1 350	283	1 613	1 178	145	1 321	2 884	143	3 047							2 243	283	2 526
Baby Vélo	477	107	584	249	47	293	1 520	108	1 628							473	95	568
Pass Sport Nature	68	21	87	15	6	21	391	68	459							2 203	181	2 384
Pass Cyclosportive	111	7	118	2 081	173	2 254	10	1	11							4 727	339	5 066
Pass Sport Urbain	4 416	317	4 733	2 899	20	319	11	2	13							2 278	10	2 287
Pass Loisir	0	1	1	10	1	11	250	17	276							7 383	1 553	8 936
Licence accueilli	3 711	708	4 419	2 885	687	3 572	794	140	934							187	24	211
Dirigeants	53	8	59	32	5	37	102	13	115							9 047	2 980	12 027
Entraînement	7 080	2 084	9 144	1 037	330	1 367	889	570	1 459							6 485	2 141	8 626
Adhère International	5 289	1 540	6 815	840	283	1 103	301	316	617							57	3	40
Adhère Fédéral	25	13	38	11	1	12	1	1	2							96	23	89
Adhère National Elite	54	8	62	2	2	4	10	10	20							41	15	56
Adhère National	422	131	553	43	10	53	88	43	131							563	184	737
Adhère Régional	754	241	995	108	45	153	51	28	80							915	315	1 230
Adhère Jeune	10	9	19	3	1	4	1	4	5							14	13	27
Adhère école vélo - BMX	57	28	83	5	1	6	338	138	464							388	165	553
Adhère Club	185	73	258	38	8	46	32	24	36							295	105	399
Direction Cyclisme Pro	65	7	72													65	0	65
Entraînement Cyclisme Pro	177	7	184													177	7	184
Service secteur PRO	41	0	41													41	0	41
Autre	5 235	757	5 992	97	48	145	45	26	71							5 385	837	6 216
Animateur	117	1	118	1	1	2	13	2	14							130	3	133
Chauffeur	1 884	177	2 061	33	5	38	4	1	5							1 921	183	2 104
Mécanicien	2 122	55	2 177	15	15	30	2	2	4							2 140	55	2 195
Signaleur	473	130	612	14	13	27	1	1	2							487	153	640
TOTALUX	55 272	6 758	62 028	24 176	2 828	27 002	20 343	2 202	22 545	153	95	248	41	2	43	100 003	11 881	111 884

print@orange.fr

Au 30/06/2019

Erreur du 01/07/2019 1'2

STATISTIQUES NATIONALES DES LICENCES - ANNÉE 2019

Par activité groupée, par sexe, par catégorie et par type - F.F.C. (suite)

Types/Catégories	Route		VTT		BMX		Cycle-Salle		Polo-Vélo		Vélo-Couché		TOTALUX					
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F				
Sympathisant	465	324	789	31	29	60	24	22	46						527	375	902	
Personnel vacataire	174	61	235	3	1	4	3	3	3						180	42	242	
Totaux	55 272	6 758	62 028	24 176	2 828	27 002	20 343	2 202	22 545	153	95	248	41	2	43	100 003	11 881	111 884

Route : route + cyclo-cross + piste - VTT : VTT cross-country + VTT descente + VTT Enduro + Triathlon - BMX : BMX + Freestyle

Annexe 2 : Rapprochement budgétaire au 30 mai 2019

RAPPROCHEMENT BUDGETAIRE AU 31 MAI 2019

COMPARE AU BUDGET MENSUEL DE L'EXERCICE 2019

VIE ASSOCIATIVE									
CHARGES	BUDGET	REALISE	%	PRODUITS	BUDGET	REALISE	%	RES.BUDGET	RES.REEL
SERV GENER. & ACT. FEDERALES	5 067 326	4 579 314	90	SERV GENER. & ACT. FEDERALES	7 203 482	6 528 044	91	2 136 156	1 948 731
Gestion courante	4 879 600	4 407 880	90	Gestion courante	6 886 382	6 200 645	90	2 005 782	1 792 766
Lutte antidopage	7 583	0	0	Lutte antidopage	0	0	0	-7 583	0
Communication	75 143	67 927	90	Communication	0	2 774	0	-75 143	-65 153
Commissions	82 833	85 253	103	Commissions	0	6 220	0	-82 833	-79 033
Gestion LNC	16 333	15 613	96	Gestion LNC	79 392	79 392	100	63 058	63 778
Activités cessions	5 833	2 641	45	Activités cessions	5 833	7 138	122	0	4 498
				Subventions	0	0	0	0	0
				Mécénats	231 875	231 875	100	231 875	231 875
DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE	3 304 768	3 080 081	93	DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE	2 033 126	1 955 500	96	-1 271 642	-1 124 581
Charges de personnel	719 324	756 195	105	Subvention aide à l'emploi	10 500	0	0	-708 824	-756 195
Frais généraux	482 883	501 788	104					-482 883	-501 788
Action 1 : Développement territorial	166 900	72 275	43	Action 1 : Développement territorial	277 300	262 029	94	110 400	189 754
Action 2 : Activités sportives	1 516 940	1 404 091	93	Action 2 : Activités sportives	1 489 483	1 468 868	99	-27 457	64 798
Action 3 : Médical	339 371	284 495	84	Action 3 : Médical	72 093	62 475	87	-267 278	-222 020
Action 4 : Formation	78 350	61 236	77	Action 4 : Formation	183 750	162 108	88	104 400	100 871
TOTAL VIE ASSOCIATIVE	8 372 094	7 659 394	91	TOTAL VIE ASSOCIATIVE	9 236 609	8 483 544	92	864 514	824 150

ACTIVITES - ORGANISATIONS ET AUTRES									
CHARGES	BUDGET	REALISE	%	PRODUITS	BUDGET	REALISE	%	RES.BUDGET	RES.REEL
ORGANISATIONS ET ASSIMILES	1 272 377	1 182 971	93	ORGANISATIONS ET ASSIMILES	960 969	1 108 923	115	-311 408	-74 048
Epreuves officielles	584 862	419 121	72	Epreuves officielles	559 270	505 587	108	-25 592	186 456
Championnats de France	168 227	132 724	79	Championnats de France	162 033	168 457	93	13 806	35 733
Coupes du monde	9 700	27 260	281	Coupes du monde	14 186	28 875	204	4 486	1 615
Championnats et coupes d'Europe	8 770	59 941	683	Championnats et coupes d'Europe	11 730	55 464	473	2 950	-4 477
Championnats du monde	0	0	0	Championnats du monde	0	0	0	0	0
Autres Epreuves et labellisations	23 750	55 153	232	Autres Epreuves et labellisations	193 750	250 540	129	170 000	195 387
Charges de personnel	401 691	427 231	106					-401 691	-427 231
Charges de structure	75 377	61 540	82					-75 377	-61 540
AUTRES ACTIVITES	733 244	764 132	104	AUTRES ACTIVITES	792 907	792 525	100	59 663	28 393
Partenariat	449 099	502 115	112	Partenariat	608 690	654 836	108	159 591	152 721
Sites VTT	151 388	113 549	75	Sites VTT	117 133	111 380	95	-34 255	-2 169
Autres opérations	42 291	30 570	72	Autres opérations	67 083	26 261	39	24 792	-4 309
Activités cessions	0	11 901	0	Activités cessions	0	47	0	0	-11 854
Charges de personnel	93 715	100 313	107					-93 715	-100 313
Cotisations CFE/CVAE	1 750	5 683	325					-1 750	-5 683
CICE	-5 000	0	0					5 000	0
TOTAL ACTIVITES	2 005 620	1 947 102	97	TOTAL ACTIVITES	1 753 876	1 901 448	108	-251 745	-45 654

ACTIVITES - FRANCE CYCLISME									
CHARGES	BUDGET	REALISE	%	PRODUITS	BUDGET	REALISE	%	RES.BUDGET	RES.REEL
Services extérieurs	92 500	109 405	118	Ventes journal fédéral	137 317	144 430	105	44 817	35 025
Autres services extérieurs	11 667	11 416	98	Publicités	26 250	42 188	161	14 593	30 772
Charges de personnel	135 077	129 195	96	Produits divers	0	0	0	-135 077	-129 195
Dotations amort. et provisions	649	593	107					-649	-593
TOTAL FRANCE CYCLISME	239 893	250 709	105	TOTAL FRANCE CYCLISME	163 567	186 618	114	-76 326	-64 091

TOTAL FEDERATION									
TOTAL GENERAL	BUDGET	REALISE	%	TOTAL GENERAL	BUDGET	REALISE	%	RES.BUDGET	RES.REEL
TOTAL GENERAL	10 617 607	9 857 206	93	TOTAL GENERAL	11 154 051	10 571 610	95	536 444	714 405

RAPPROCHEMENT BUDGETAIRE AU 31 MAI 2019

SERVICES GENERAUX ET ACTIVITES FEDERALES (1)					
CHARGES	BUDGET	REALISE	PRODUITS	BUDGET	REALISE
ACHATS	12 833	8 155	RESSOURCES DE BASE	5 517 186	5 451 120
Fournitures de bureau et petit équipement	12 833	8 155	Affiliations	123 667	123 667
SERVICES EXTERIEURS	2 214 120	2 228 130	Mutations	84 583	84 583
Locations mobilières et abonnements	57 481	62 246	Licences	2 601 129	2 513 607
Locations entretien mat. transport	2 917	1 563	Droits d'engagement	612 500	612 500
Electricité, gaz	25 083	24 379	Droits d'organisation	148 750	177 530
Loyer et entretien des locaux	146 003	154 041	Pénalités coureurs amateurs	0	0
Maintenance,entretien,docum.	5 250	517	Assurance comprise dans licences	1 072 025	1 051 350
Prime d'assurances	1 977 386	1 985 383	Assurances LNC	326 667	326 667
			Assurance comprise droits d'organisation	189 114	217 720
			Assurance Comités régionaux	358 750	343 496
			Total assurance refacturée	1 946 556	1 939 233
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	542 699	457 866			
Hon. - contrat avocat	59 578	55 367			
Hon. - consultations diverses	11 667	2 748			
Frais de recrutement	0	0			
Hon. - commissaire aux comptes	8 750	3 885			
Hon. - contentieux	29 583	40 893			
Hon. - paies	12 250	15 579			
Hon. - actes St-Quentin	0	0			
Hon. - évaluation Rosny Montry	12 200	13 500			
Prestation accueil et standard	27 049	28 249			
Frais gestion & représentat.fédérale	89 498	118 300			
Bureaux, Conseil Fédéral	49 487	24 007			
Frais représent. Fédérale JO & invités	0	0			
Autres réunions	4 667	2 794			
Congrès fédéral	57 000	42 723			
Frais liés au plan de féminisation	5 833	0			
Téléphone, télécopie	7 933	7 026			
Courrier	21 583	18 146			
Cotisations,dons,cadeaux	8 750	7 409			
Gestion licences/épreuves	10 500	9 291			
Informatique	126 370	67 949			
DIVERS	37 917	37 917			
Podiums	37 917	37 917			
IMPOTS ET TAXES	6 251	11 786			
Autres Impôts et taxes	6 251	11 786			
CHARGES DE PERSONNEL	734 338	763 364			
Charges de personnel fédéral	677 664	692 713			
Indemnisation fin contrat collaborateur	0	15 128			
Indemnisation Président	37 716	37 480			
Dotat.complém.format.continue	4 958	5 425			
CE dépenses de fonctionnement	10 000	168			
CE œuvres sociales	4 000	12 450			
OUTRE MER	40 833	40 823			
Contrat objectifs Outre Mer	40 833	40 823			
Championnat France Outre Mer	0	0			
FRAIS FINANCIERS	15 925	18 904	PRODUITS FINANCIERS	9 275	2 140
Intérêts sur emprunts	2 917	1 128	Produits sur comptes livret	7 583	1 450
Services bancaires & commissions	10 092	14 683	Intérêts et pénalités	1 458	690
Agios bancaires	2 917	3 094	Autres produits financiers	233	0
REVERSEMENTS DIVERS	154 583	154 583	Conventions avec les comités régionaux	20 000	20 000
Soutien clubs, Comités Dép. & Rég.	154 583	154 583			
OPERATIONS DIVERSES	11 667	2 328			
Reversement Anti-dopage	11 667	2 328			
CHARGES DIVERSES	950 243	501 334	PRODUITS DIVERS	1 339 922	727 385
Charges except. de l'exercice	950 243	498 621	Produits except. de l'exercice	1 334 088	727 381
Participations diverses	0	2 714	Produits divers	5 833	4
Charges sur exercices antérieurs	0	0	Produits sur exercices antérieurs	0	0
Réimputations analytiques salaires FC	0	0	Réimputations analytiques	0	0

SERVICES GENERAUX ET ACTIVITES FEDERALES 2					
CHARGES	BUDGET	REALISE	PRODUITS	BUDGET	REALISE
DOTATIONS AMORT. ET PROVISIONS	158 190	182 689	REPRISES SUR PROVISIONS	0	0
Dot.amortissements	158 190	182 689			
Dot.provisions	0	0	Reprises sur provisions	0	0
Dot.provisions risques charges CASQY	0	0			
TOTAL GESTION COURANTE	4 879 600	4 407 880	TOTAL GESTION COURANTE	6 886 382	6 200 645
LUTTE ANTIDOPAGE	7 583	0			
Lutte antidopage (instruction)	1 750	0	Antidopage	0	0
Prélèvements sanguins	5 833	0			
COMMUNICATION ET DEVELOPPEMENT	75 143	67 927	COMMUNICATION ET DEVELOPPEMENT	0	2 774
Guide FFC	7 583	1 152			
Opération découverte	0	14 378			
Site internet	0	6 371	Site internet	0	0
Actions diverses	45 143	30 219	Actions diverses	0	2 774
Salons	19 500	13 511			
Développement BMX	0	0			
Développement divers (FDI)	0	0	Fondation FDJ (remise récompenses)	0	0
Equipements sportifs	2 917	2 296			
Evènements exceptionnels	0	0			
Actions AG2R	0	0			
COMMISSIONS	82 833	85 253	COMMISSIONS	0	6 220
Corps arbitral	14 583	14 711	Corps arbitral	0	5 920
Disciplinaires	5 833	4 628	Examens agents sportifs	0	300
Loisirs	15 750	20 416			
Autres Commissions :					
Cyclisme au féminin	4 667	2 645			
Cyclisme en salle	2 333	1 463			
Polo-vélo	2 917	440			
Cyclisme pour tous	2 625	2 307			
Jeunesse	3 208	2 674			
Route	5 250	11 007			
Piste	4 667	5 787			
Cyclo-cross	3 500	4 154			
VTT	3 500	1 617			
Bmx	4 083	828			
Freestyle	1 750	3 454			
Sécurité	4 083	4 311			
Informatique	0	0			
Handisport	0	0			
Fraude	4 083	4 790			
Agence Nationale du Sport	0	20			
OPERATIONS L.N.C.	16 333	15 613	OPERATIONS L.N.C.	79 392	79 392
Reversement Quote part Capital	11 667	11 667	Refacturation suivant Convention	28 933	28 933
Reversement Produits Financiers	4 667	3 947	Reversement FFC	50 458	50 458
ACTIVITE CESSIONS	5 833	2 641	ACTIVITE CESSIONS	5 833	7 138
Divers	5 833	2 641	Divers	5 833	7 138
			SUBVENTIONS	0	0
			CNDS	0	0
			MECENATS	231 875	231 875
			Mécénat ASO	231 875	231 875
			Mécénat AG2R	0	0
			Mécénat Française des Jeux	0	0
TOTAL SERVICES GENERAUX	5 067 326	4 579 314	TOTAL SERVICES GENERAUX	7 203 482	6 528 044

D.T.N. (1)					
CHARGES	BUDGET	REALISE	PRODUITS	BUDGET	REALISE
Salaires	719 324	756 195	Subvention aide à l'emploi	10 500	0
Charges de personnel	532 907	567 886	Subvention aide à l'emploi	10 500	0
Indemnités mensuelles CTS	186 417	188 309			
Charges de structures réimputées		0			
Frais Généraux	482 883	501 788			
Fonct. SQY	471 217	498 320			
Téléphone et reprographie					
Véhicules (location-entretien)					
Frais représentation DTN	11 667	3 469			
Action 1 : Développement Territorial	166 900	72 275	Action 1 : Développement Territorial	277 300	262 029
Colloques et réunions	20 000	4 290			
Plan de féminisation	24 500	5 692			
Paracyclisme	8 750	0	Paracyclisme	15 000	0
Ecoles de vélo (Subvention Ministère)	68 567	55 790	Ecoles de vélo (Partenariat)	20 100	19 829
Développement équipements VTT BMX	13 000	3 022			
Vélo pour tous	26 833	1 234	Subvention ministère sport pour tous	208 000	208 000
Conv. Partenariat avec CR	3 500	2 248	Subvention 2017 " Guide SCIC " (report)	18 400	18 400
Relations internationales	1 750	0	Subvention relations internationales	0	0
			Subvention ministère sécurité (2018)	15 800	15 800
Action 2 : Activités sportives	1 516 940	1 404 091	Action 2 : Activités sportives	1 489 483	1 468 888
Divers	612 073	468 819	Divers	1 399 417	1 394 884
Réunions entraîneurs nationaux	2 917	8 350			
Assurance action DTN	23 333	32 667	Subvention CNOSF	14 583	2 115
Matériel et équipement payants	122 500	86 618			
Variation de stocks N-1		0			
Dépréciation de stocks		0			
Performance	70 175	20 315	Recherche et performance	0	11 433
			Fonds dédiés 2017 / Subvention diverses	3 500	0
Service course	36 750	38 541			
Détection	42 917	32 361			
Suivi socio-professionnel	7 000	2 348	Subvention exceptionnelle ministère (report)	0	0
Aides individualisées	0	0	Subvention ministère aides individualisées	0	0
Intervenants extérieurs (Prest./vacataires)	300 764	229 600	Subvention ministère sport haut niveau	1 299 667	1 299 669
BMX	88 375	48 238	Subvention encadrement sanitaire EDF	81 667	81 667
Cyclisme urbain	5 705	6 325			
Piste	63 000	61 239			
Route	92 981	82 011			
VTT	50 703	31 786			
Cyclisme en salle & Polo-vélo	0	14 398			
Pôle France Olympique SQY	5 717	3 121			
BMX	99 917	134 755	Pôles France :	90 067	74 004
BMX Senior	58 500	92 789	Subv. DR Besançon	7 233	4 459
			Refecturations pensions	82 833	69 545
PF SQY BMX	19 833	11 882			
PF Bourges BMX	21 583	30 084			
Piste	436 456	503 960			
Piste Endurance Relève	8 040	7 413			
Piste Endurance Senior	193 778	252 973			
Piste Sprint Relève	3 097	4 064			
Piste Sprint Senior	164 040	181 631			
PF JUM Myères	13 000	7 746			
PF Bourges Endurance	34 866	37 463			
PF SQY Piste	19 635	12 668			
Route	171 800	157 343			
Route Dame Juniors	42 400	52 254			
Route Dame Senior	0	33			
Route Homme Junior	24 200	13 337			
Route Homme Relève	30 900	19 672			
Route Homme Senior	19 600	10 216			
Cyclo Cross	54 700	61 830			
Olympisme	0				
Urban Trial R+S	77 345	62 876			
Trial R+S	13 178	18 883			
Urban	64 167	43 993			
VTT	119 350	76 338			
VTT DH	26 329	6 418			
VTT XC	61 521	41 350			
PF Besançon VTT	31 500	28 570			

D.T.N. (2)					
CHARGES	BUDGET	REALISE	PRODUITS	BUDGET	REALISE
Action 3	339 371	284 495	Action 3	72 093	62 475
Honoraires médecine fédérale + Salaires Médical	101 195	87 930			
Frais de gestion médecine fédérale	19 917	17 188			
Prévention - SMR	27 417	15 603	Participation LNC prévention SMR		0
Surveillance médicale réglementaire	105 675	113 164	Subvention ministère protection santé	54 593	62 475
Plan sport santé	17 500	3 224	Plan sport santé	17 500	0
Staff médical SQY	67 667	47 386			
Prestations médicales (Kiné et médecins)	0	0			
BMX		0			
Cyclisme urbain		0			
Piste		0			
Route		0			
VTT		0			
Action 4	79 350	61 236	Action 4	183 750	162 108
Accompagnement	5 833	5 101	Accompagnement		
Institut de Formation					
Formations d'Etat	34 521	33 299	Formations d'Etat	81 667	61 914
Formations Fédérales	31 704	13 462	Formations Fédérales	17 500	23 616
Encadrement Formations	2 917	516	Subvention ministère format encadrement	72 917	75 833
Charges	4 375	8 859	Produits	11 667	745
TOTAL DTN	3 304 768	3 080 081	TOTAL DTN	2 033 126	1 955 500

ORGANISATIONS ET OPERATIONS ASSIMILEES					
CHARGES	BUDGET	REALISE	PRODUITS	BUDGET	REALISE
EPREUVES OFFICIELLES	584 862	419 121	EPREUVES OFFICIELLES	559 270	605 587
TFJC	0	383	TFJC	0	0
Coupe de France de c/c	29 690	16 604	Coupe de France de c/c	34 372	30 650
Challenge cadets	0	0	Challenge cadets	0	0
Coupe de France Juniors	3 800	3 393	Coupe de France Juniors	3 000	3 300
Coupe de France Américaine	1 500	0	Coupe de France Américaine	800	0
TFJV	0	1 355	TFJV	0	0
Coupe de France Clubs DN1 DN2 DN3	13 050	9 522	Coupe de France Clubs DN1 DN2 DN3	10 980	19 067
Coupe de France et DN Dames	3 510	2 646	Coupe de France et DN Dames	3 864	2 733
Trophée Label d'Or (cyclosporatives)	14 550	18 362	Trophée Label d'Or (cyclosporatives)	5 100	0
Coupe de France Piste	5 000	5 827	Coupe de France Piste	15 000	19 256
Coupe de France VTT	134 872	44 776	Coupe de France VTT	114 800	111 900
Coupe de France BMX	245 876	230 714	Coupe de France BMX	231 561	294 699
Trophée de France Jeunes BMX	0	1 042	Trophée de France Jeunes BMX	0	0
Challenge France BMX	133 013	83 860	Challenge France BMX	139 793	123 482
Coupe de France cadets département	0	138			
CHAMPIONNATS DE France	168 227	132 724	CHAMPIONNATS DE France	182 033	168 457
Chpt de France de l'Avenir	0	0	Chpt de France de l'Avenir	0	0
Chpt de France Masters Route	0	2 706	Chpt de France Masters Route	0	0
Chpt de France Demi fond	0	0	Chpt de France Demi fond	0	0
Chpt de France Marathon	0	0	Chpt de France Marathon	0	0
Chpt de France VTT Masters	0	65	Chpt de France VTT Masters	0	0
Chpt de France Route & CLM	0	185	Chpt de France Route & CLM	0	0
Chpt de France Cyclo Cross	132 700	115 876	Chpt de France Cyclo Cross	135 872	134 435
Chpt de France Piste Elite	0	1 422	Chpt de France Piste Elite	0	0
Chpt de France Piste Masters	0	174	Chpt de France Piste Masters	0	0
Chpt de France VTT	0	3 772	Chpt de France VTT	0	1 222
Chpt de France BMX	0	243	Chpt de France BMX	0	0
Chpt de France Cyclo Cross Masters	4 750	3 204	Chpt de France Cyclo Cross Masters	5 361	5 500
Chpt de France Cyclisme en Salle	0	373	Chpt de France Cyclisme en Salle	0	0
Chpt de France Droits compl TV	0	0	Chpt de France Droits compl TV	0	3 550
Chpt de France VTTAE	8 950	3 772	Chpt de France VTTAE	11 100	7 950
Chpt de France Enduro	21 827	933	Chpt de France Enduro	29 700	15 800
Chpt de France Polo vélo	0	0			
CHAMPIONNATS ET COUPES D'EUROPE	8 770	59 941	CHAMPIONNATS ET COUPES D'EUROPE	11 730	55 464
Championnat d'Europe Route	0	0	Championnat d'Europe Route	0	0
Championnat d'Europe BMX	0	0	Championnats d'Europe BMX	0	0
Championnat d'Europe Piste	0	0	Championnat d'Europe Piste	0	0
Championnat d'Europe Cyclo Cross	0	0	Championnat d'Europe Cyclo Cross	0	0
Championnat d'Europe VTT	0	0	Championnat d'Europe VTT	0	0
Coupe d'Europe BMX	8 770	59 941	Coupe d'Europe BMX	11 730	55 464
CHAMPIONNATS DU MONDE	0	0	CHAMPIONNATS DU MONDE	0	0
Championnats du monde Piste Elite	0	0	Championnats du monde Piste Elite	0	0
Championnats du monde VTT	0	0	Championnats du monde VTT	0	0
Championnats du monde BMX	0	0	Championnats du monde BMX	0	0
COUPES DU MONDE	9 700	27 260	COUPES DU MONDE	14 186	28 875
Coupe du Monde de Cyclo Cross	9 700	8 636	Coupe du Monde de Cyclo Cross	14 186	15 000
Coupe du Monde VTT DH & Trial	0	1 114	Coupe du Monde VTT DH & Trial	0	0
Coupe du Monde BMX	0	14 186	Coupe du Monde BMX	0	13 850
Coupe du Monde Piste	0	3 324	Coupe du Monde Piste	0	25
AUTRES EPREUVES	23 750	21 653	AUTRES EPREUVES	38 550	72 500
Roc d'Azur	0	2 714	Roc d'Azur	35 000	70 000
Autres épreuves ASO	0	0	Autres épreuves ASO	0	0
Tentatives de record de l'heure	1 700	1 028	Tentatives de record de l'heure	1 700	2 500
Cyclisme urbain	19 050	11 378	Cyclisme urbain	1 850	0
Encadrement Bmx	3 000	6 033			
Labellisation DN Route	0	16 740	Labellisation DN Route	54 000	69 390
Labellisation DN BMX	0	3 330	Labellisation DN BMX	15 400	19 500
Labellisation Team et DN VTT	0	13 430	Labellisation Team et DN VTT	85 800	88 650
Labellisation Team cyclo-cross	0	0	Labellisation Team cyclo-cross	0	0
Salaires DAS	401 691	427 231			
Loyers SQY MAD 3	23 333	20 665			
Amortissements	22 960	16 425			
Honoraires CAC	3 500	8 409			
Téléphone	4 083	4 690			
Véhicules	8 750	6 390			
Fournitures de bureau	467	650			
Frais divers	12 284	4 311			
Charges de structures réimputées		0			
	1 272 377	1 182 971	TOTAL EPREUVES ET DIVERSES	960 969	1 108 923

AUTRES ACTIVITES					
CHARGES	BUDGET	REALISE	PRODUITS	BUDGET	REALISE
PARTENARIAT	449 099	502 115	PARTENARIAT MATERIEL	608 690	634 836
Charges prest service s/sponsoring	11 667	33 000	Sponsoring	132 417	182 986
Non commissions s/marketing	128 917	104 515			
Achats partenariats échanges	454 354	341 654	Produits (matériel) échange	440 112	442 684
Parrainage FDJ	29 162	16 895	Parrainage FDJ	29 162	29 167
Boutique FFC	0	6 052	Boutique FFC	7 000	0
Variation de stocks	-175 000	0			
SITES VTT	151 388	113 549	SITES VTT	117 133	111 380
Charges de personnel	43 973	37 843			
Actions diverses	64 030	30 981	Produits divers	9 042	4 733
Reversements Labels sites VTT	43 385	44 725	Cotisations labels sites VTT	108 092	106 648
AUTRES OPERATIONS	42 291	30 570	AUTRES OPERATIONS	67 063	26 261
Charges sur Officiels	35 000	14 989	Produits sur Officiels	63 583	24 761
Charges newsletter	3 889	5 650	Produits newsletter	0	1 500
Marketing	3 403	9 931			
Charges de structure	0	0	Reprise provisions	0	0
Provisions diverses	0	0	Produits site internet	3 500	0
Dépréciation de stocks	0	0	Partenariats divers	0	0
Salaires et charges	93 715	100 313			
ACTIVITE CESSIONS	0	11 901	ACTIVITE CESSIONS	0	47
Divers	7 866	11 901	Divers	0	47
Variation de stocks activités	-7 866	0			
COTISATIONS CFE/CVAE	1 750	5 683			
CFE	583	0			
CVAE	1 167	5 683			
CICE	-5 000	0			
CICE	-5 000	0			
TOTAL AUTRES ACTIVITES	733 244	764 132	TOTAL AUTRES ACTIVITES	792 907	792 525

FRANCE CYCLISME					
CHARGES	BUDGET	REALISE	PRODUITS	BUDGET	REALISE
SERVICES EXTERIEURS	92 500	109 405	VENTES JOURNAL FEDERAL	137 317	144 430
Maquette, impression, routage	92 500	109 405	Abonnements	126 583	126 746
Charges de structures réimputées	0	0	Produits calendrier	10 733	17 683
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	11 667	11 416	PUBLICITES	26 250	42 188
Reportages	8 750	5 958	Publicités	25 667	41 855
Honoraires	1 750	3 597	Annonces de courses	583	333
Téléphone	1 167	1 379			
Autres services extérieurs et divers	0	482			
CHARGES DE PERSONNEL	135 077	129 195	PRODUITS DIVERS	0	0
Personnel	135 077	129 195			
Réimputation analytique associatif	0	0			
DOTATIONS AMORT. ET PROVISIONS	649	693			
Dotation aux amortissements	649	693			
TOTAL FRANCE CYCLISME	239 893	250 709	TOTAL FRANCE CYCLISME	163 567	186 618